

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 27 janvier 2020, à 19 h 00

Salle du Conseil – Maison de l'Intercommunalité

L'an deux mille vingt, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, les membres du **Conseil communautaire** se sont rassemblés à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul-Saint-Même, sous la présidence de Monsieur Claude NAUD, Président.

Etaient présents : M. Marcel BARTEAU, M. Claude NAUD **de Corcoué sur Logne** ; M. Jean-Marie BRUNETEAU **de La Marne** ; Mme Jacqueline BOSSIS, M. Jacky BRÉMENT, M. Jean-Claude BRISSON, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU **de Legé** ; M. Jean BARREAU, M. Didier FAVREAU, Mme Marie-Paule GRIAS, M. Daniel JACOT, M. Benoît LIGNEY **de Machecoul – Saint-Même** ; M. Jean-Paul CHARRIAU, Mme Annie CHIFFOLEAU **de Paulx** ; M. Jean GILET, Mme Manuella PELLETIER-SORIN **de St Etienne de Mer Morte** ; M. Jean CHARRIER, M. Louis-Marie ORDUREAU **de Saint Mars de Coutais** ; M. Alain CHARLES **de Touvois** ;

Etaient excusés :

Mme Céline DAVODEAU *de Corcoué sur Logne* qui donne pouvoir à M. Claude NAUD
M. Denis LEDUC *de Corcoué sur Logne* qui donne pouvoir à M. Marcel BARTEAU
Mme Catherine PROU *de La Marne* qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU
M. Dominique PILET *de Machecoul – Saint-Même* qui donne pouvoir à M. Benoît LIGNEY
Mme Joëlle THABARD *de Machecoul – Saint-Même* qui donne pouvoir à M. Daniel JACOT
M. Hervé de VILLEPIN *de Machecoul – Saint-Même* qui donne pouvoir à M. Didier FAVREAU
Mme Valérie SORIN *de Touvois* qui donne pouvoir à M. Alain CHARLES
Mme Annick CARTAUD *de Legé*
M. Pascal BEILLEVAIRE *de Machecoul – Saint-Même*
M. Maurice RAINGEARD *de Paulx*
Mme Laëtitia PELTIER *de Saint Mars de Coutais*

Assistaient également à la réunion : Mme Véronique **CANTIN**, *Directrice Générale des Services*, M. Vincent **LE YONDRE**, *Directeur Général Adjoint*, Mme Fanny **COUSSEAU**, *Responsable du service comptabilité*, Mme Alexandra **AIDING**, *Secrétaire Générale*.

A été élu secrétaire de séance : M. Daniel JACOT

Monsieur Jean BARREAU arrive après la délibération 20200127_001 « Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2019 ».

Monsieur Jean CHARRIER ne participe pas à la délibération 20200127_007 « CTMA SAH de la Baie de Bourgneuf 2020/2025 ».

ORDRE DU JOUR :

I - AFFAIRES GÉNÉRALES

- Approbation du Procès Verbal de la séance du 18 décembre 2019
- Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf : modifications statutaires

II - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/TOURISME (présentation par M. CHARLES/M.BEILLEVAIRE)

- Cession de terrains : ZIA du Grand Moulin à la Marne
- Cession d'un bâtiment : ZIA de la Seiglerie 2 à Machecoul-Saint-Même

III – FINANCES (Présentation par M. NAUD)

- Ouverture de crédits 2020 (Investissement)
- Subventions 2020 : versement d'un acompte aux écoles de musique
- CTMA SAH de la Baie de Bourgneuf 2020/2025
- Débat d'orientations budgétaires 2020

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES (présentation par M. NAUD)

- Déchetterie de Legé : modification des horaires d'ouverture

I - AFFAIRES GÉNÉRALES (présentation par M. NAUD)

- **Approbation du Procès Verbal de la séance du 18 décembre 2019**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 18 décembre 2020.

Délibération : 20200127_5.7.8_001_APPROBATION PV DU 18 DECEMBRE 2019

- **Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf : modifications statutaires**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **ADOpte** les modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.

Délibération : 20200127_002_5.2.3_MODIFICATION STATUTS SYNDICAT MIXTE BAIE DE BOURGNEUF

II – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/TOURISME (présentation par M. CHARLES/M. BEILLEVAIRE)

- **Cession de terrains : ZIA du Grand Moulin à la Marne**

Décision : Le **Conseil Communautaire**, à l'unanimité, **DÉCIDE** la cession des terrains cadastrés, avant arpentage, à La Marne, section ZB 642p et 641p d'une superficie d'environ 400 m² au prix de 18 Euros Hors Taxes le m², au profit de SARL DMAC FINANCES, **DÉCIDE** de faire établir l'acte de vente correspondant par Maître MARCHAND, notaire à Machecoul- Saint-Même et **DÉCIDE** que les frais de géomètre sont à la charge de la Communauté de communes et que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

Délibération : 20200127_003_3.2.1_CESSION TERRAIN_ZIA GRAND MOULIN LA MARNE_SARL DMAC

- **Cession d'un bâtiment : ZIA de la Seiglerie 2 à Machecoul-Saint-Même**

Décision : Le **Conseil Communautaire**, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la levée d'option d'achat anticipée présentée par la SCI ROBARD et **DIT** que le transfert de propriété devra intervenir par acte authentique dans les conditions résultant du crédit-bail signé le 4 avril 2016,

Délibération : 20200127_004_3.2.1_ACHAT ANTICIPÉ CRÉDIT BAIL_SCI ROBARD

III – FINANCES (Présentation par M. NAUD)

- **Ouverture de crédits 2020 (Investissement)**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'ouvrir au budget 2020 les crédits d'investissement ci-dessous et **DIT** que ces crédits seront intégrés au moment du vote du budget primitif 2020

- Budget Principal Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Chapitre	Crédits ouverts au budget 2019 CCSRA (pour information)	Ouverture de Crédits pour 2020
20 – immobilisations incorporelles	99 127,64 €	24 000,00 €
21 – immobilisations corporelles	980 669,02 €	200 000,00 €
23 – Immobilisations en cours	2 446 371,63 €	600 000,00 €
Total...	3 526 168,29 €	824 000.00 €

- Budget Opérations industrielles et commerciales

Chapitre	Crédits ouverts au budget 2019 CCSRA (pour information)	Ouverture de Crédits pour 2020
20 – immobilisations incorporelles	15 000,00 €	3 000,00 €
21 – immobilisations corporelles	250 000,00 €	62 000,00
23 – Immobilisations en cours	1 199 162,93 €	280 000.00 €
Total...	1 464 162,93 €	345 000.00 €

Délibération : 20200127_005_7.1.8_OUVERTURE D'UN QUART DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

- **Subventions 2020 : versement d'un acompte aux écoles de musique**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'autoriser le versement d'un acompte d'environ 50% de la subvention attendue pour 2020 des associations ci-dessous, **PRÉCISE** que ces acomptes de subvention seront intégrés au moment du vote du budget primitif 2020 et

PRÉCISE que des crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget général de la Communauté de communes 2020 :

Associations	Montant de l'acompte sur subvention 2020
EMACAL	10 000,00 €
Gilles de Retz Musique	19 000,00 €
Total	29 000,00 €

Délibération : 20200127_006_7.5.5_SUBVENTIONS 2020 - VERSEMENT D'UN ACOMPTE AUX ÉCOLES DE MUSIQUE

- **CTMA SAH de la Baie de Bourgneuf 2020/2025**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **PRÉCISE** que le montant du financement des travaux prévu dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatique sera intégré au moment du vote du budget primitif 2020 et **PRÉCISE** que des crédits sont inscrits à l'article 6558 dans le cadre du programme GÉMAPI du Budget général de la Communauté de communes 2020.

Délibération : 20200127_007_7.6.3_CTMA SAH DE LA BAIE DE BOURGNEUF 2020-2025

- **Débat d'orientations budgétaires 2020**

Décision : Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **PREND ACTE** de la présentation du Rapport du Débat d'Orientations Budgétaires 2020.

Délibération : 20200127_008_7.1.1_DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

IV - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Déchetterie de Legé : modification des horaires d'ouverture**

Il est indiqué à l'assemblée que la modification du temps de travail, applicable au 1^{er} janvier 2020, permet une ouverture au public plus large de la déchetterie de Legé. Les nouveaux horaires des lundi, mercredi et vendredi sont donc fixés comme suit :

- 13 h 30/17 h 30 (au lieu de 13h3/17 h).